

Accompagner les entreprises pour répondre aux enjeux de développement durable de leur activité dans le territoire

Constat

Focus sur les entreprises de l'OpcO EP

- ▶ **79%** des entreprises disent mener une réflexion sur les enjeux liés à la transition écologique.
- ▶ **50%** utilisent des **produits éco-responsables** dans le cadre de leurs activités.
- ▶ **36%** se fournissent à **proximité** pour rationaliser leurs transports.
- ▶ **14%** ont réalisé ou vont réaliser des **travaux pour favoriser les énergies renouvelables**.

Source : Questionnaires REFLEx OpcO EP
Décembre 2022

Les enjeux

- Les pouvoirs publics souhaitent que l'acte 2 du programme Action Cœur de Ville soit consacré aux **économies d'énergie**, à la **transition écologique**, au verdissement des communes et à l'aménagement des entrées de villes et des quartiers des gares. L'Etat vient de créer un fonds vert pour **accélérer la transition écologique** dans les territoires
- Mettre les entreprises et les salariés au niveau de **l'ambition du territoire**
- Lier **enjeu environnemental** et marque employeur du territoire

Le territoire ACCM s'engage dans le développement durable

- L'engagement d'ACCM dans le développement durable se traduit à travers différentes actions allant de la gestion de l'eau ou du traitement des déchets jusqu'au développement d'énergies "vertes".
- Le territoire soutient également des actions en faveur des mobilités douces et des transports en commun.

De nombreux diagnostics réalisés pour accompagner le développement durable

- Les Chambres consulaires, les OpcO ou les organisations professionnelles réalisent des diagnostics autour du développement durable (environnement, énergie...) auprès de leurs ressortissants ou bénéficiaires.
- Les résultats de ces diagnostics pourraient être mutualisés entre tous les acteurs du territoire pour mettre en œuvre des actions notamment dans la formation.

Des entreprises sensibilisées aux enjeux de la transition écologique

- De plus en plus d'entreprises mènent des réflexions sur les enjeux liés à la transition écologique même si les bonnes pratiques en matière environnementale sont inégales.
- Si elles s'engagent aujourd'hui sur la réduction des dépenses d'énergie, les entreprises restent en retrait sur d'autres sujets : gestion des déchets, tri, mobilités douces...

Il n'y a aucun label prépondérant sur le territoire

- Il existe de nombreux labels environnement territoriaux et professionnels comme les labels RSE, Eco-défis Commerçants et Artisans portés par l'ADEME, la Région et les consulaires (label avec 35 items). Néanmoins sur le territoire aucun label n'a été mis en avant par les acteurs.
- Pourtant une démarche de labellisation pour une entreprise pourrait être valorisée dans le cadre de la marque employeur.

Une demande d'actions collectives sur la thématique du développement durable

- Les entreprises demandent des actions collectives sur la thématique du développement durable et également des moyens pour l'accompagnement à la transition environnementale.

Pistes d'actions

- 1 Exploiter les diagnostics environnementaux effectués par les différentes structures**
 - Consolider les résultats des différents diagnostics et définir un plan d'actions territorial d'accompagnement avec l'ensemble des acteurs concernés.
- 2 Proposer aux entreprises des accompagnements personnalisés**
 - Proposer une prestation Appui Conseil Développement Durable.
 - Animer des ateliers collectifs de Branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.
 - Mettre en œuvre des actions de formation territoriales adaptées.
- 3 Accompagner les entreprises dans l'obtention d'un label adapté au territoire et à leur activité**
 - Recenser les différents labels existants.
 - Accompagner les entreprises à l'obtention d'un label Développement durable, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Eco-défis, en lien avec les projets du territoire.
- 4 Faire connaître aux entreprises les orientations des communes et de l'ACCM en matière écologique**
 - Créer un support d'information qui présentent les actions et obligations en matière d'environnement, de ramassage, de gestion et de tri des déchets, de transport...
- 5 Informer les entreprises sur les dispositifs de transition énergétique**
 - Savoir orienter les entreprises vers les structures pouvant les informer, les conseiller sur la réglementation, les aides.

Partenaires presentis :

CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette, collectivités territoriales, ADEME, Chambres consulaires, Opcop EP, autres Opcop, prestataires de formation, association de commerçants, organisations professionnelles, réseaux d'entreprises, Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable (IRFEDD)...